

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 22 avril 2016

11^{ème} **Commission**
N° CP-2016-4-11-4

Service instructeur

DIAT - Service de l'action internationale et
transfrontalière et du bilinguisme

Service consulté

**INFOBEST PALMRAIN - SOLDE DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DU
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN AU TITRE DE L'EXERCICE 2015**

Résumé : Il vous est proposé d'approuver le versement du solde de 7 690,55 € au titre de la participation financière 2015 du Département du Haut-Rhin à l'Infobest Palmrain, conformément à la convention de financement de l'instance.

Conformément à la convention de partenariat 2014-2016 portant sur la poursuite de l'instance d'information et de conseil sur les questions transfrontalières pour le sud du Rhin supérieur « Infobest Palmrain », la participation financière du Conseil départemental du Haut-Rhin s'élève à 51 243,21 € annuels. Ce montant permet de prendre en charge le coût prévisionnel du poste de chargé de mission français recruté par le Département. Le solde éventuel, qui correspond à la différence entre la participation contractuelle du Département et l'état annuel des dépenses de personnel établi par la Direction des Ressources Humaines, fait l'objet d'un versement au budget global de l'instance.

En 2015, le coût de revient de la chargée de mission s'est élevé à 43 552,66 €. Un solde d'un montant de 7 690,55 € est donc à verser à la Regio Basiliensis, qui assure la gestion financière d'Infobest Palmrain.

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'approuver le versement du solde de la participation départementale 2015 d'un montant de 7 690,55 € à la Regio Basiliensis qui assure la gestion financière d'Infobest Palmrain. Les crédits correspondants sont inscrits sur le programme F712 imputation 65-048-6562-2677-114 du budget département 2016.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN